

¹OFFREZ VOTRE CARTE PROFESSIONNELLE

Dans le contexte d'une recherche d'emploi, la carte professionnelle est différente de celle habituellement utilisée par les personnes qui occupent un emploi, car cet outil peut servir à résumer votre profil.

Vous pouvez y mettre :

- votre nom et vos coordonnées (adresse, téléphone, courriel);
- de l'information sur votre formation ou vos compétences;
- une adresse Internet menant à une page Web contenant votre portfolio ou votre CV;
- de l'information sur l'emploi que vous cherchez;
- un logo ou un dessin.

Vous pouvez l'offrir :

- à des personnes-ressources, sur leur lieu de travail, pour demander un rendez-vous en vue d'un emploi;
- à des personnes de votre réseau de connaissances que vous avez informées de votre recherche d'emploi;
- à un employeur que vous avez déjà rencontré au cours d'un entretien et qui a en main votre curriculum vitæ, afin d'assurer le suivi d'une démarche précédente ou pour réaffirmer votre intérêt pour un emploi.
- La dimension d'une carte professionnelle est la même que celle d'une carte de visite.
- Pour concevoir votre carte, vous pouvez vous procurer un papier prévu à cet effet dans les papeteries commerciales.

Exemple de carte professionnelle



¹ Emploi Québec. «Guide pratique de recherche d'emploi», Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2010 et Bibliothèque et Archives Canada 2010. (En ligne). <http://emploi.quebec.net/guide/index.asp> (page consultée le 10 juin 2013).